

Cyrielle PESCHET*

L'ATTRIBUTION POLÉMIQUE DES LETTRES DE NANINE À SINPHAL (1818-2018)

Les *Lettres de Nanine à Sinphal* sont presque inconnues des staëliens : ce roman épistolaire, paru en novembre 1818, a pourtant été attribué à Germaine de Staël par son premier éditeur¹, le libraire lyonnais Anne-Denis-François Bohaire². Loin de passer inaperçue, cette publication a fait l'objet d'une querelle dans les journaux, presque un an après la mort de son auteur présumé et au moment où l'on annonçait la parution de ses *Œuvres complètes*, établies par son fils Auguste, devenu le dépositaire légal de l'œuvre staëlienne selon les vœux du testament maternel³. Deux cent ans plus tard, la

* Université de Rouen Normandie.

¹ Nous avons recensé deux éditions des *Lettres de Nanine à Sinphal*. La première (*Lettres de Nanine à Sinphal*, chez Bohaire, rue Puits-Gaillot, n° 9, 1818, In-12, VIII-333) est officiellement parue le 21 novembre 1818. On en trouve plusieurs exemplaires consultables en bibliothèque (notamment à la BNF, cote Y2-75806 ou à la *British Library*, cote 1578/6235). Une copie existait à Broglie ayant appartenu à la reine Hortense, (Simone Balayé, *Madame de Staël et l'Europe*, Paris, Bibliothèque nationale, 1966, p. 19). Les *Lettres* ont ensuite été rééditées à Vienne en 1819 dans la collection *Bibliothèque instructive et amusante* chez Schrämbl (voir Vera Oravetz, *Les Impressions françaises de Vienne (1567-1850)*, Szeged, 1930, p. 28-29 et p. 173). Un exemplaire se trouve à Vienne dans le fond de la *Landesbibliothek d'Autriche et de Tyrol du Sud*, cote D-8 / 5H 1.

² Pour en savoir plus sur ce personnage, voir sa notice d'autorité sur le site de la BNF [en ligne].

³ Germaine de Staël, « Testament, le 12 octobre 1816 à Coppet », éd. Pierre Kohler, *Madame de Staël et la Suisse*, Lausanne et Paris, Payot, 1916, p. 673-674.

lumière n'a toujours pas été faite sur cette affaire, et de nombreuses questions restent en suspens : comment ce texte réapparaît-il en 1818 ? D'où vient-il ? Staël en est-elle le véritable auteur ? Autant d'incertitudes ont justifié une investigation successivement annoncée et malheureusement délaissée par Simone Balayé⁴ et John Isbell⁵. L'étude qui suit se propose donc de reprendre le dossier en dressant un premier aperçu historique de cette attribution posthume et des difficultés qu'elle a soulevées.

L'édition Bohaire

On sait très peu de choses sur les conditions d'édition des *Lettres de Nanine à Sinphal*, sinon que l'ouvrage a été imprimé par Armand-Louis-Jean Fain à Paris⁶, à plus de 800 exemplaires⁷. L'édition Bohaire apporte donc les premiers éléments décisifs pour notre enquête, à commencer par la lettre d'une certaine « lady Hamilton », placée en tête de l'ouvrage en guise de certificat d'authentification :

J'ai lu avec beaucoup de plaisir et d'intérêt les Lettres de Nanine à Sinphal. Mademoiselle Necker les a écrites avec une âme de feu et un style brûlant. Il est étonnant le parti qu'elle a tiré de la position de son héroïne, où, sans le secours de réponses à ses lettres, sans événement extraordinaire, elle nourrit ses lettres d'un amour pur et soutenu. Je doute si le Sinphal de son compatriote est autant aimé de sa Julie⁸, et si cette Nouvelle-Héloïse, resserrée dans les mêmes bornes que ces lettres, serait aussi intéressante à lire, malgré son inimitable auteur. Les femmes flattent difficilement d'autres femmes,

⁴ Simone Balayé, « Le dossier Staël », *Romantisme*, 1978, 20, p. 103.

⁵ John Isbell, « Madame de Staël : écrits retrouvés », *Cahiers staëliens*, 1994-95, n° 46, p. 114.

⁶ Pour en savoir plus, on peut consulter la notice suivante [en ligne].

⁷ *2^e et dernier catalogue des livres reliés et brochés du fonds de librairie ancienne et moderne de M. Bohaire etc.*, à Lyon, chez Bohaire, rue Puits-Gaillot, n° 9, 1841, p. 20.

⁸ L'homophonie entre les deux héros Sinphal et Saint-Preux prêtait à la comparaison. Le manuscrit devait porter l'orthographe « Sinphal » que l'on trouve aussi orthographié « Simphal ». Auguste l'écrit machinalement « St-Phal », en lecteur aguerri des manuscrits staëliens (cf. note 39, p. 5).

surtout celles de ma patrie. Ainsi, on ne suspectera pas mon jugement, et on doit même croire au pronostic que je tire, d'être un jour une femme célèbre, à l'auteur de ces lettres. Les fortes passions qu'elle développe lui rendront la vie physique orageuse, mais sa carrière littéraire distinguée. Je l'engage à continuer d'écrire. Le goût qu'elle montre, les dispositions naturelles de son cœur, dirigées par de bons auteurs qu'elle lira, lui formeront tout-à-fait le bon goût pour qu'elle continue toujours à être lue avec plaisir⁹.

Composée sous la forme d'une critique littéraire, cette lettre contribue d'avantage à l'analyse de l'ouvrage et du « style brûlant » de l'auteur, ainsi qu'à l'interprétation du choix épistolaire comme territoire du discours amoureux, qu'à son authentification ou à la connaissance de ses conditions de circulation. L'éditeur ajoute néanmoins l'avoir trouvée « reliée avec le manuscrit original¹⁰ » – aujourd'hui disparu¹¹ – avant d'en indiquer la provenance :

Il faisait partie d'une collection vendue publiquement en décembre 1808¹², et provenant de la bibliothèque de J.-B.-P.-H. Caqué, dont il porte le chiffre. L'acquéreur le vendit à la personne de qui nous le tenons. Une note ajoutée sur le premier feuillet porte qu'il est autographe, et que mademoiselle Necker avait dix-huit ans lorsqu'elle composa cet ouvrage¹³.

Le péri-texte fournit donc de précieux indices permettant la délimitation d'une période décisive qui s'étend de la rédaction du manuscrit – fixée à l'année 1784, celle de ses dix-huit ans – à la rédaction de la lettre liminaire, où l'appellation « M^{lle} Necker » nous situe

⁹ *Lettres de Nanine à Sinphal*, p. V-VII.

¹⁰ *Ibid.*, p. VII.

¹¹ Simone Balayé affirme qu'« il n'existe ni à Broglie ni à Coppet de manuscrit de *Nanine* », (*Madame de Staël et l'Europe*, p. 19).

¹² Un catalogue atteste de la vente du manuscrit le 15 décembre 1808, voir *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Caqué, médecin à Reims, de l'imprimerie d'A. Égron*, à Paris, Chez Solvet, libraire, rue de Noyers, n° 45, 1818. Il ne figure en revanche pas dans les catalogues de vente du fond Bohaire, de 1840 à 1841, ni dans ceux de la liquidation du commerce en 1844.

¹³ *Lettres de Nanine à Sinphal*, p. VIII.

avant le mariage de Germaine et d'Éric de Staël, célébré le 14 janvier 1786. On y découvre encore l'identité du premier propriétaire des *Lettres*: Jean-Baptiste-Pierre-Henri Caqué (1751-1805), docteur et professeur de médecine issu d'une célèbre famille rémoise¹⁴. Ces éléments, qui ouvrent certes d'importantes pistes de recherche, restent toutefois insuffisants, voire dissonants. La référence à Rousseau – dont l'influence marquera le début de la carrière littéraire de G. de Staël¹⁵ – jette par exemple le doute sur la chronologie postulée, annonçant potentiellement deux choses: soit que lady Hamilton n'a pas utilisé la juste appellation et qu'elle a rédigé cette lettre à une période plus tardive, soit qu'il s'agit d'une imposture.

L'identité de cette lady Hamilton reste elle-même incertaine, n'étant ni précisée par l'éditeur, ni questionnée dans la presse les jours suivants la publication. Si en 1818, l'intitulé « lady Hamilton » fait implicitement référence à Emma Hamilton (1765-1815) – la seconde femme de lord William Hamilton et célèbre maîtresse de l'amiral Nelson, comédienne et figure emblématique du XVIII^e siècle – l'identification pose aujourd'hui problème. Nous cherchons en effet une femme qui écrit le français, côtoie un cercle mondain auquel pourrait s'adresser la lettre et où aurait pu circuler le manuscrit; qui a sans doute rencontré l'auteur et qui meurt vraisemblablement avant 1818, ne pouvant alors justifier l'authentification. Or, Amy Lyons ne devient lady Hamilton qu'en 1791 et n'a donc pas pu signer de ce nom avant: elle ne fréquente à cette époque ni les salons, ni la bonne société¹⁶ et n'aurait d'ailleurs rencontré Staël qu'à partir de 1815, si rencontre il y a eu¹⁷. Le nom d'*Hamilton*, assez

¹⁴ Il est le fils du chirurgien Jean-Baptiste Caqué (1720-1787). On sait qu'il possédait une « bibliothèque nombreuse qui a été dispersée après sa mort », (J.-B.-F Geruzez, *Description historique et satirique de la ville de Reims*, à Reims, chez Le Batard et Doyen, 1817, II, p. 490).

¹⁵ Rappelons la publication des *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques Rousseau* en 1788. Nanine lui rend d'ailleurs hommage dans l'une de ses lettres (*Lettres de Nanine à Sinphal*, p. 62).

¹⁶ Voir par exemple la biographie de Monique de Huertas, *Lady Hamilton : Des bas-fonds de Londres aux palais de Naples*, Paris, Pygmalion, 2001.

¹⁷ Les deux femmes se manquent vraisemblablement à Naples en 1805, où Emma Hamilton avait occupé le rang d'épouse de l'ambassadeur britannique entre 1791 et 1801, (voir Simone Balayé, *Les Carnets de voyage de Madame de Staël, contribution à la genèse de ses œuvres*, Genève,

répandu, pourrait alors faire référence à d'autres femmes, qui pour être moins connues en 1818, ne le sont pas nécessairement en 1784. Deux candidates¹⁸ retiennent dès lors notre attention : il s'agit d'abord de lady Mary Hamilton (1730-1821) née Leslie, qui épouse en seconde noce Sir George Robinson Hamilton avec lequel elle séjourne en France, à Lille, dès 1782 et jusqu'à la Révolution française. Après la mort d'Hamilton en 1797, elle vit principalement à Amiens avec l'écrivain Herbert Croft¹⁹. Charles Nodier, secrétaire de ce dernier, a d'ailleurs traduit certains de ses ouvrages. Aucune rencontre n'est cependant attestée entre elle et les Necker et seule M^{me} de Genlis, connue des deux partis, aurait pu servir d'intermédiaire à cette époque. La seconde se nomme aussi lady Mary Hamilton (1756-1816) : nièce de lord William Hamilton, elle devient M^{rs} Dickenson en juin 1785. Cette dernière est ce qu'on appelle un *bas-bleu* ; ancienne courtisane et gouvernante auprès de la reine Charlotte, elle évolue dans les cercles londoniens et côtoie des personnalités connues des Necker, comme Horace Walpole²⁰, qu'ils rencontrent lors du séjour en Angleterre de 1776²¹. Ces journaux

Droz, 1971, p. 137), mais semblent s'être rencontrées en 1815, dans le cercle d'Anna Lindsay d'après une lettre de Charles de Constant à Rosalie datée du 15 juillet 1816, rapportée en partie par Gustave Rudler (*Adolphe de Benjamin Constant*, Paris, Edgar Malfère, 1935, p. 51) et conservée à la bibliothèque de Genève, cote Ms. Constant 18/6.

- ¹⁸ Nous avons écarté une lady Elizabeth Hamilton (1756-1816), femme de lettres et essayiste écossaise dont les travaux, plus sociaux que littéraires, n'annoncent pas un intérêt particulier pour la littérature romanesque.
- ¹⁹ Il semble toutefois étonnant que cette affaire soit restée inconnue de ce bibliophile et chasseur de manuscrits francophone.
- ²⁰ Sur cette relation, voir *Horace Walpole's correspondence*, éd. W. S. Lewis et H. More, Londres, Oxford University Press, 1961, XXXI ; et l'article de Natalia Voloshkova, « 'My friend Mr. H. Walpole': Mary Hamilton, Horace Walpole and the art of conversation », *Image & Narrative*, 2017, n° 18/3, p. 95-106.
- ²¹ Les circonstances de cette rencontre ont été retracées par la comtesse Jean de Pange dans son article « Necker en Angleterre. Le mystérieux voyage de 1776 d'après des documents inédits », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1948, p. 480-499. Voir également, à ce propos, dans ce numéro, Catherine Dubeau, « Le voyage d'Angleterre (1776) de Suzanne Necker », p. XX-XX.

témoignent d'une vie de salon²² où les manuscrits passent de main en main : aurait-elle lu et commenté les *Lettres de Nanine à Sinphal* à l'attention de ce public privilégié ? La question reste ouverte.

Une polémique sur fond de conflits d'intérêts

Dès le 1^{er} novembre 1818 paraissent les premiers articles remettant en question l'attribution des *Lettres*. On lit ainsi dans le *Journal des débats* :

On vient de mettre en vente un roman intitulé : *Lettres de Nanine à Sinphal*, que l'éditeur présente au public comme un ouvrage de Mad. de Staël dans sa première jeunesse. Nous sommes autorisés à déclarer que cette supposition n'a pas le plus léger fondement²³.

L'autorisation en question venait d'Auguste²⁴, qui prend progressivement part à la querelle et fait publier plusieurs lettres, afin de « prévenir le public contre les entreprises de l'intrigue et de la cupidité²⁵ ». Le premier argument énoncé contre Bohaire repose donc sur l'éventualité d'une opération de spéculation, qu'Auguste n'est pas le seul à soupçonner. Un article paru dans le *Journal des débats* les 2 et 3 novembre accrédite cette hypothèse : son auteur, le libraire Pierre-Louis Solvet²⁶ et premier acquéreur du manuscrit, y accuse Bohaire d'avoir été « complètement dupe [...] des petits moyens mis en œuvre pour donner du prix²⁷ » au roman. Il affirme ensuite que

²² Voir éd. E. Georgiana et F. H. Anson, *Mary Hamilton : afterwards Mrs Dickenson at court and at home, from letters and dairies, 1756 to 1816*, London, John Murray, 1925. Ces journaux, sur le point d'être mis en ligne, sont déjà résumés sur le site l'Université de Manchester, où est conservé l'ensemble des « Papiers Mary Hamilton » [en ligne].

²³ Article 1. Nous renvoyons au dossier de presse qui se trouve en fin d'article.

²⁴ On trouve les mêmes expressions dans une lettre où il écrit : « En déclarant comme je l'ai fait que le manuscrit des *Lettres de Nanine à Sinphal*, n'est point de l'écriture de ma mère, je n'ai pas supposé qu'un seul homme de bon sens pût lui attribuer une si ridicule et si misérable production », (article 9).

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Pour en savoir plus sur ce personnage, voir sa notice d'autorité sur le site de la BNF [en ligne].

²⁷ Article 3.

ni la lettre de lady Hamilton – dont le « caractère d'écriture²⁸ » lui semble par ailleurs « tout masculin²⁹ » et « tout français³⁰ » – ni la note autographe ne figuraient avec le manuscrit en avril 1807, lorsqu'il avait lui-même acquis la bibliothèque de M. Caqué. Il récuse enfin son titre de premier médecin du Roi d'Angleterre, « petit certificat d'origine³¹ » qui figure d'après lui sur chacun de ses livres. Cette contestation du périphrase dépassera largement la querelle de 1818, la lettre de lady Hamilton – si ouvertement adressée aux futurs lecteurs du roman et promettant une « carrière littéraire distinguée³² » à un auteur destiné à une telle célébrité – ayant par exemple éveillé bien des doutes. En 1991, Henri Coulet, que S. Balayé a consulté en vue d'éditionner le roman, lui répond sur ce sujet : « La lettre de lady Hamilton est visiblement falsifiée (bien trop clairement prophétique³³) ». Si, comme le suggère cette remarque, la lettre a bien été créée de toute pièce et antidatée pour correspondance à une chronologie fictive, qui doit-on en accuser : l'éditeur ou les précédents acquéreurs ?

Bohaire répond à l'ensemble de ces accusations dans le *Journal du Commerce* des 2 et 3 novembre dans lequel il explique avoir montré le manuscrit « à plusieurs gens de lettres, qui tous ont reconnu l'écriture de M^{me} de Staël ; deux d'entr'eux l'ont même comparé avec des lettres qu'ils ont en leur possession ; et le résultat a été en sa faveur³⁴ ». Il offre enfin, « pour convaincre les plus incrédules³⁵ », de faire voir le manuscrit au tout Paris, « tous les jours, de

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.* Sur ce point, nous savons seulement qu'il a pratiqué la médecine en Amérique (voir Alphonse Rocha, *Cimetière du nord, visite guidée*, Reims, 2012-2015, p. 37). Un des commentateurs ira jusqu'à émettre l'hypothèse d'une transmission directe du manuscrit entre lady Hamilton et le Dr. Caqué sur ce seul indice (article 5).

³² *Lettres de Nanine à Sinphal*, p. VI.

³³ Cette lettre fait partie d'un mince dossier « Nanine à S. » appartenant aux Archives Balayé-Perchellet, conservées à l'Institut Benjamin Constant, Université de Lausanne et auquel nous avons eu accès à l'automne 2017.

³⁴ Article 2.

³⁵ *Ibid.*

neuf heures à midi³⁶». L'éditeur croit ainsi opposer une bonne foi légitime à ses accusateurs, mais c'est sans compter l'article de Solvet qui annonce le même jour que les « deux personnes existantes naturellement, le plus en état de certifier³⁷ » l'authenticité du manuscrit – c'est-à-dire les descendants de Staël – s'y seraient refusées. Répondant à cette nouvelle attaque dans un article du 10 novembre, Bohaire raconte sa version d'un entretien avec Auguste datant d'avril 1818 :

Je fis voir à M. de Staël lui-même, il y a six mois environ, le manuscrit que je possède, il me déclara au premier abord, dans le cabinet et en présence de M. Beuchot, n'avoir jamais entendu parler de cet ouvrage, et ne pas reconnaître l'écriture de M^{me} sa mère. Mais sur l'observation que je fis qu'un membre de l'Académie de Lyon [...] s'était convaincu de l'identité des écritures [...] M. de Staël convint, à son tour, qu'en effet c'était la forme des lettres de sa mère [...] M. de Staël me promit de prendre de plus amples renseignements à cet égard et de me les transmettre. Je les ai attendus six mois. Enfin ne recevant point la réponse promise par M. de Staël ; acquérant tous les jours de nouvelles probabilités (je pourrais dire des preuves), je me déterminai à imprimer le livre³⁸.

Une lettre d'Auguste, datée du 29 octobre 1818 et adressée à Adrien-Jean-Quentin Beuchot – le bibliographe lyonnais et membre de l'Institut qui a participé à l'examen du manuscrit – confirme leur rencontre mais contredit le dénouement avantageux que Bohaire lui donne :

Une annonce que je ne reçois que dans cet instant, m'apprend que M. Bohaire s'est décidé à faire imprimer le manuscrit que vous avez bien voulu me montrer le printemps dernier. Je regrette fort que M. Bohaire ait pris cette résolution sans m'en prévenir ; en effet depuis le jour que j'ai eu l'honneur de causer avec vous, j'ai acquis la certitude la plus complete que les lettres de Nanine à S^t. Phal ne sont

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Article 3.

³⁸ Article 10.

point de ma mère. M. Bohaire ne trouvera donc pas extraordinaire que je les désavoue ; et comme je serais fâché qu'il s'engageât dans des frais inutiles, je m'empresse, monsieur, de vous prévenir de mon intention à cet égard³⁹.

Ce retournement de situation discrédite donc Bohaire, dont les certitudes, opposées au déni positif du fils, deviennent progressivement inaudibles. Si en 1818, « on ne pouvait balancer entre l'opinion de M. Auguste de Staël et celle d'un libraire spéculateur⁴⁰ », comme l'écrit alors un critique, il nous est aujourd'hui possible de questionner les raisons de ce désaveu familial. Telle est du moins la piste lancée par S. Balayé dans son article « Les manuscrits de Madame de Staël », où elle relativise la position d'Auguste et interroge sa volte-face⁴¹. De façon générale, son travail a démontré l'ambivalence des partis-pris éditoriaux du fils, S. Balayé y remettant à la fois en cause les corrections qu'il a cru devoir apporter aux textes et son refus réitéré de publier certains inédits, un refus d'ailleurs revendiqué dans son « Avertissement de l'éditeur⁴² » et qu'il affiche déjà dans une lettre parue le 6 novembre dans le journal du commerce :

Je profite de cette occasion pour mettre le public en garde contre des spéculations de ce genre, en déclarant que je possède seul tous les manuscrits inédits de ma mère. L'édition de ses œuvres que je

³⁹ La lettre manuscrite est conservée à la BNF dans la collection « Papiers de Antoine-Alexandre Barbier et Louis Barbier », XXVI, « Pluquez-Warden », cote NAF 5205.

⁴⁰ Article 7.

⁴¹ Simone Balayé « Les manuscrits de Madame de Staël », *Sortir de la Révolution : Casanova, Chénier, Staël, Constant, Chateaubriand, Saint-Denis*, Presses Universitaires de Vincennes, 1994, p. 106 : « À la même époque [1818], d'après des manuscrits dont la trace s'est perdue, des éditeurs publient, sans l'approbation des enfants de Madame de Staël, la traduction à elle attribuée de *l'Épître de Haller à Bodmer*, très certainement d'elle, et même un très joli roman épistolaire, *Lettres de Nanine à Sinphal*, attribution dont la famille ne douta pas d'abord puis contre lequel elle protesta ».

⁴² Auguste de Staël, *Œuvres complètes de Madame la baronne de Staël*, Paris, Treuttel et Würtz, 1820, I, p. V.

prépare dans ce moment, renfermera tout ce qu'elle m'a autorisé à publier⁴³.

Sous couvert de sa légitimité testamentaire, Auguste révoque donc toute autre source que les archives familiales, qu'il condamne de surcroît à l'obscurité. Si certains justifient les « efforts⁴⁴ » que les héritiers tentent alors pour protéger la mémoire de l'auteur par l'« oubli profond dans lequel M^{me} de Staël elle-même avait enseveli cette production⁴⁵ », Bohaire proteste de son côté contre cette démarche disqualifiante précisément parce qu'elle repose sur une opinion et non sur des preuves irréfutables :

L'avis de M. de Staël n'a pas plus de poids que celui de tout autre individu. Le titre de fils de l'auteur ne le met pas à l'abri d'une erreur dans l'examen des pièces, ne lui donne pas la qualité de témoin dans une affaire de beaucoup antérieure à sa naissance⁴⁶.

Or, les chercheurs lui ont depuis donné raison : la publication de textes retrouvés a en effet permis de redessiner l'œuvre staëlienne en démontrant non seulement la richesse de ces archives familiales, mais aussi l'existence d'autres sources, Staël ayant égaré certaines productions tout au long de sa carrière. Il n'est donc pas impossible que les *Lettres de Nanine à Sinphal* relèvent de ce corpus dispersé.

Devant l'impossibilité d'arbitrer l'affaire, le *Journal du commerce* interrompt l'affrontement par voie de presse et renvoie « les parties devant qui de droit⁴⁷ » : aux autorités, donc, de reprendre le dossier. Seul le « mérite de l'ouvrage⁴⁸ », considérablement débattu durant la querelle, pourrait encore selon eux décider de l'attribution. Comment a-t-on donc précisément accueilli les *Lettres* du point de vue littéraire et quelle valeur leur attribuer ?

⁴³ Article 6.

⁴⁴ Article 12, p. 459.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Article 10.

⁴⁷ Article 11.

⁴⁸ *Ibid.*

Le débat littéraire ou l'envers de la polémique

D'abord, l'ouvrage ennuit. Les résumés se multiplient⁴⁹ en effet pour dire et l'in vraisemblance⁵⁰ et la pauvreté de l'intrigue amoureuse, véritable « mélange de niaiseries recherchées et de platitudes⁵¹ » pour le *Journal du commerce* et qui « fatigue par la monotone uniformité d'un seul interlocuteur⁵² » selon le *Spectateur lyonnais*. Cette opinion ne fait toutefois pas l'unanimité : un article des *Annales* reconnaît précisément dans cette forme unilatérale du discours le dispositif le plus capable de faire entendre l'éloquence des passions, qui devient dès lors le véritable enjeu des *Lettres*⁵³ – conformément à l'avis préliminaire qu'en donnait lady Hamilton :

Cet ouvrage se refuse à toute espèce d'analyse. Ce sont 89 lettres d'amour, sans intrigue, qui n'offre que la position, toujours la même, d'une jeune personne séparée de celui qu'elle aime, qui le croit inconstant, qui le croit infidèle, et lui peint sans cesse le trouble de son cœur [...] Ce sont tous les combats d'une passion violente et malheureuse que l'auteur retrace avec assez de chaleur, de force et de vérité, pour donner de l'intérêt à un roman sans action, et qui n'aurait pas besoin du nom de l'auteur à qui on l'attribue pour offrir

⁴⁹ Voir par ex. l'article 7 : « Il n'y a ni action ni intérêt dans ce roman, Nanine est une jeune fille éperdument amoureuse d'un jeune homme nommé Sinphal. Rien de plus simple ; mais elle se trouve placée sous la tutelle d'un oncle de son amant, et ce tuteur de comédie est épris de sa pupille. [...] Celle-ci n'a d'autre consolation que d'écrire à Sinphal. C'est le recueil de ces lettres qui forme le roman ».

⁵⁰ Article 12, p. 457 : « Tout ce qu'on peut comprendre à travers ce fatras de lieux communs langoureux, c'est qu'une jeune personne nommée Nanine habite, on ignore pourquoi, la maison de l'oncle de son amant, etc. ».

⁵¹ Article 7.

⁵² Article 12, p. 459.

⁵³ Sur ce point, que nous ne pouvons pas développer d'avantage, voir Germaine de Staël, *Essai sur les fictions*, OCS- 1/2, éd. Stéphanie Genand, p. 64- 65 : « Il y a des écrits tels que l'*Épître d'Abeilard* par Pope, *Werther*, les *Lettres portugaises*, etc. Il y a un ouvrage au monde, c'est *La Nouvelle Héloïse*, dont le principal mérite est l'éloquence de la passion... » ; et *De l'Allemagne*, éd. comtesse de Pange, Paris, Hachette, 1960, III, p. 249 sur les romans par lettres.

au lecteur l'attrait qui fait poursuivre la lecture de ces sortes d'ouvrages, quand la curiosité n'est point soutenue par la variété et la succession des évènements⁵⁴.

Le choix de l'épuration romanesque s'impose alors comme la forme paroxystique de l'attente amoureuse qui provoque l'accroissement progressif de l'émotion.

La controverse inclut également un aspect stylistique. Bohaire, en présentant l'ouvrage comme la « première production d[un] génie⁵⁵ » staélien, introduit dès son avant-propos l'idée d'une filiation des œuvres qui suppose une conformité de style, elle-même énoncée dans le *Journal du commerce*: « Je puis affirmer qu'il est impossible, dans beaucoup des *Lettres de Nanine*, de ne pas reconnaître le style de l'auteur de *Delphine*, de *Corinne*, etc⁵⁶ ». Or, cette concordance présumée divise l'opinion, comme le montre la récusation ferme qu'en donne le *Journal des débats* du 1^{er} novembre: « pour ceux entre les mains de qui pourrait tomber cette misérable production: ils seraient bientôt convaincus qu'à aucune époque de sa vie, Mad. de Staël n'a pu écrire un livre tellement dénué de toute espèce de goût⁵⁷ ». La perspective d'une évolution stylistique, qui sous-tend ces développements, fait donc dissension. Si comme Bohaire, les *Annales* voient dans ces *Lettres* « composées par M^{lle} Necker, à l'âge de dix-huit ans [...] une production très remarquable⁵⁸ », un article du *Journal du Commerce* refuse de justifier l'infériorité présumée du roman sur le

⁵⁴ Article 4, p. 3-4. Voir aussi la *Revue des Romans ou le Recueil d'analyses raisonnées des productions remarquables des plus célèbres romanciers français et étrangers*, Paris, Frères Firmin Didot, 1839, p. 327: « En un mot, les *Lettres de Nanine*, depuis la première jusqu'à la dernière page, n'offrent que la peinture des émotions de l'amour; il n'y a que cela, absolument que cela, et cependant on les lit avec une sorte d'intérêt, parce que cette lecture vous reporte, comme malgré vous, vers ce temps heureux où la vie se compose tout entière [sic] d'un sentiment ».

⁵⁵ *Lettres de Nanine à Sinphal*, p. VII.

⁵⁶ Article 2.

⁵⁷ Article 1. Voir aussi l'article 7: « Il est impossible qu'un ouvrage aussi pitoyable appartienne au talent sublime, etc. ».

⁵⁸ Article 4, p. 4.

reste de l'œuvre staëlienne par la jeunesse de l'auteur : « C'est en vain qu'on prétend que Mad de Staël n'avait que dix-huit ans lorsqu'elle a écrit ces lettres. On n'y découvre aucun genre de talent, aucune étincelle de génie⁵⁹ ». De même sur le plan linguistique, alors que l'article des *Annales* défend les « expressions singulières⁶⁰ » qu'il considère « dans la manière des premiers ouvrages de M^{me} de Staël, où le goût est assez souvent sacrifié, mais qui sont pleins de verve, de force et d'originalité⁶¹ », celui du *Journal du commerce* condamne le ton et les « expressions ridicules, qui annoncent une absence totale d'éducation⁶² » et qui « choqu[ent] la langue et le goût⁶³ ». De tels propos ne sont pas sans rappeler les affrontements que suscitait déjà le style de G. de Staël de son vivant, tant par ses choix syntaxiques que lexicaux⁶⁴. Sur le fond, la notion d'imagination est enfin disputée : « La jeunesse est surtout l'âge de l'imagination, et il n'y a point d'imagination dans cet ouvrage⁶⁵ » déclare le *Journal du commerce*, tandis que les *Annales* affirment que « les *Lettres de Nanine* ne peuvent avoir été écrites que par une femme d'un talent peu ordinaire, qui avait une belle âme, et dont l'imagination s'exaltait facilement, mais toujours pour le bien et pour la vertu⁶⁶ ». En appliquant ainsi l'idée d'une *intention vertueuse* à l'œuvre staëlienne, l'auteur ranime une controverse moraliste qui départageait déjà la critique en 1802⁶⁷. Or, le *Journal*

⁵⁹ Article 7.

⁶⁰ Article 4, p. 4.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Article 7.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Voir Éric Bordas, « Madame de Staël ou le style, c'est l'homme », in *Corinne ou l'Italie* : 'l'âme se mêle à tout', dir. José Luis Diaz, Paris, SEDES, 1999, p. 209-223 et Jean-Philippe Saint-Gérand, « La forme appartient autant à l'âme que le sujet même : les mots et le style de Corinne », *L'Information grammaticale*, n° 85, 2000, p. 15-23.

⁶⁵ Article 7.

⁶⁶ Article 4, p. 4.

⁶⁷ Voir les « Quelques réflexions sur le but moral de *Delphine* » : « On a écrit qu'il n'étoit pas vraisemblable que Delphine pût résister à l'amour de Léonce, en se livrant autant qu'elle le fait à un sentiment condamnable... » (Germaine de Staël, *Delphine*, éd. Simone Balayé et Lucia Omacini, Genève, Droz, I, 1987, p. 997).

du commerce exploite la faiblesse présumée de Nanine⁶⁸ comme une preuve de l'illégitimité des *Lettres*, renouant paradoxalement avec les arguments d'une critique hostile à G. de Staël⁶⁹ et à laquelle elle avait répondu en redéfinissant la « véritable moralité des actions humaines⁷⁰ » comme étant fondée sur la bonté et la générosité. Comment expliquer un tel contresens ? Le parti-pris annoncé par le *Journal du commerce* – « même avant de connaître le livre, on convenait généralement qu'il n'était pas de Mad. de Staël⁷¹ » – éclaire l'impasse méthodologique qui est à l'origine de l'irrecevabilité des arguments. Partant du principe opposé que « ce n'est que par des citations qu'on peut faire connaître les *Lettres de Nanine*⁷² », les *Annales* offrent, dans une démarche plus dialectique, d'analyser les passages les plus *staëliens* et d'autres plus inattendus⁷³.

Toute recontextualisation des *Lettres* semble alors doublement empêchée par le retentissement de l'œuvre staëlienne qui, en 1818, repose sur le succès de *Corinne* et de *De l'Allemagne*, et par la

⁶⁸ Article 7 : « Il paraît que Nanine, toute entière à son premier amour, recevait avec froideur les avances du tuteur amoureux [...] qui continua ses tentatives [...] et ne fut pas toujours malheureux. La pauvre fille raconte, avec ingénuité, tout ce qui se passe dans l'intérieur du ménage. [...] On aime à croire que l'innocence de la jeune fille ne courut aucun danger sérieux ; cependant on ne sait que penser après avoir lu l'épître suivante, qui donnera une juste idée du langage et de l'esprit de l'auteur... ».

⁶⁹ Sur cette hostilité, voir Simone Balayé, « *Delphine* de Madame de Staël et la presse sous le Consulat », *Romantisme*, 1986, n° 51, p. 39-48 ; et Lucia Omacini, « Quelques remarques sur le style des romans de M^{me} de Staël, d'après la presse de l'époque (1802-1808) », *Annali di Ca' Foscari*, X, 1971, p. 213-38.

⁷⁰ Germaine de Staël, « Quelques réflexions sur le but moral de *Delphine* », p. 991.

⁷¹ Article 7.

⁷² Article 4, p. 4.

⁷³ Article 8 : « Le journal de Commerce se donne aujourd'hui beaucoup de peine pour prouver que M^{me} de Staël n'a pu écrire à dix-huit ans les *Lettres de Nanine* à *Sinphal*, et il cite à cet effet quelques phrases ridicules qui ne prouvent rien. [...] Pour être juste, il aurait fallu citer aussi, comme on l'a fait dans les *Annales*, des passages des *Lettres de Nanine*, où il serait possible de reconnaître le style et la manière de M^{me} de Staël ».

méconnaissance de ses œuvres de jeunesse qui limite les arguments adverses⁷⁴; d'autant plus que, comme le souligne S. Balayé, si « par moment, on peut penser à M^{me} de Staël [...] ses écrits de jeunesse ne lui ressemblent pas vraiment⁷⁵ ». À l'ère des études génétiques, l'ouvrage présente au moins l'« intérêt d'être antérieur aux précédents⁷⁶ » pour reprendre Charlotte von Blennerhassett et fournit par l'« inexpérience de style et de composition⁷⁷ » qu'y trouve Sainte-Beuve, un terrain propice aux analyses textuelles. Comment les critiques, désormais privés du manuscrit, pourraient-ils décider de l'attribution des *Lettres* sinon par le biais d'une étude approfondie sur le modèle de l'article des *Annales*? S. Balayé suggérerait ainsi en 1991 de placer en tête de leur réédition critique une double introduction partagée entre d'un côté, « l'histoire étrange de ce roman accompagnée des documents concernant le débat⁷⁸ » et de l'autre, un propos « sur la technique du roman épistolaire, suivi d'une analyse stylistique⁷⁹ ». Une telle réédition gagnerait alors à impliquer l'analyse comparative du vocabulaire⁸⁰ et des thèmes communs aux *Lettres* et aux autres textes de jeunesse désormais disponibles, en particulier ceux de l'année 1784⁸¹. L'ouvrage, s'il est authentifié,

⁷⁴ « On a encore de M^{me} de Staël : *Zulma* et trois *Nouvelles*, précédées d'un *Essai sur les fictions*, in-8, 1813. — Les trois *Nouvelles* sont : *Mirza*, *Adelaïde* et *Théodore*, et l'*Histoire de Pauline* », *Revue des Romans*, p. 327.

⁷⁵ Cf. note 33, p. 4.

⁷⁶ Charlotte Julia von Blennerhassett, *Madame de Staël en son temps (1766-1817)* Paris, L. Westhauser, 1890, I, p. 195.

⁷⁷ Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, Paris, Garnier-Frères, 1886, p. 89.

⁷⁸ Cf. note 33, p. 4.

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ On peut se référer à l'analyse que Béatrice Jasinski en donne en introduction de la *Correspondance générale*, Paris, Pauvert, 1962, I/1, p. XLIII-LXII, où elle répertorie les néologismes staëliens, qu'elle différencie d'ailleurs de ceux des *Lettres de Nanine* à *Sinphal*, n. 2, p. LX.

⁸¹ On compte des *Vers au Prince, Frère du Roi de Prusse sous le nom de comte d'Æls, à son passage à Lausanne le 24 Juillet 1784*; un éloge de Louis XII rédigé à l'occasion du concours de l'Académie française et la *Lettre anonyme à M. Necker sur l'Administration des finances* (« Madame de Staël : écrits retrouvés », p. 81-82), ainsi que les « *Lettres de Louise Necker : la jeune fille* » rassemblées dans la CG-I/1, p. 17-32.

rejoindrait alors *Delphine* et les *Lettres d'Alphonse et d'Éliza*⁸² pour former ensemble la série de ses *romans par lettres*, dont la réunion contribuerait à repenser l'objet épistolaire au sein de l'œuvre staëlienne. L'affaire reste donc à suivre.

Dossier de presse dans l'ordre chronologique :

- 1 *Journal des débats*, 1^{er} novembre 1818, p. 3.
- 2 *Journal du commerce*, 2-3 novembre 1818, p. 4, signé Bohaire, Libraire de Lyon, etc.
- 3 *Journal des débats*, 2-3 novembre 1818, p. 4, signé Salvet, libraire de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême.
- 4 *Annales politiques, morales et littéraires*, 2-3 novembre, p. 3-4, signé V (probablement Villenave, d'après les notes de S. Balayé).
- 5 *Annales politiques morales et littéraires*, 5 novembre 1818, p. 3.
- 6 *Journal du Commerce*, 6 novembre, p. 3, signé Auguste de Staël.
- 7 *Journal du Commerce*, 9 novembre, p. 3.
- 8 *Annales politiques, morales et littéraires*, 10 novembre, p. 3.
- 9 *Annales politiques, morales et littéraires*, 10 novembre, p. 4, signé Auguste de Staël.
- 10 *Annales politiques, morales et littéraires*, 10 novembre, p. 4, signé Bohaire.
- 11 *Journal du commerce*, 11 novembre, p. 3.
- 12 *Le spectateur lyonnais ou Tablettes historiques, morales, politiques et littéraires*, I, 1818, p. 456-460, signé J. S.

⁸² Simone Balayé les cite dans « Le dossier Staël », p. 103.